



Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-deux, le 1^{er} mars à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Delphine BOULOT (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

L'assemblée désigne Françoise DUSSERT-SARTHE en tant que secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 février 2022

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le compte-rendu de la réunion du 22 février 2022.

Le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.

2. Budget commune (71100)

a) Approbation du compte administratif 2021

Le Compte Administratif 2021 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		587 871,36 €	587 871,36 €	71 102,31 €		-71 102,31 €
Résultat exercice 2021	681 547,82 €	802 689,33 €	121 141,51 €	638 895,90 €	316 325,43 €	-322 570,47 €
TOTAUX	681 547,82 €	1 390 560,69 €	709 012,87 €	709 998,21 €	316 325,43 €	-393 672,78 €
Résultats de clôture						315 340,09 €
Restes à réaliser				456 355,75 €	428 465,17 €	-27 890,58 €

Soit un résultat global de + 315 340.09 €

Madame le Maire se retire pour le vote du compte administratif, le compte administratif est présenté et proposé au vote par Françoise DUSSERT-SARTHE, adjointe chargée des finances.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2021 du budget « Commune » est adopté à l'unanimité.

b) Approbation du compte de gestion 2021

Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 315 340.09 €, identique à celui du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2021 du budget « Commune » est adopté à l'unanimité.

c) Affectation de résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2020 587 871,36 €
 . un résultat positif pour l'exercice 2021 121 141,51 €
 . soit un résultat de clôture de l'exercice 2021 709 012,87 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2020 - 71 102,31 €
 . un résultat de l'exercice 2021 - 322 570,47 €
 . soit un résultat de clôture de l'exercice 2021 - 393 672,78 €
 Restes à réaliser - 27 890,58 €

Soit un besoin de financement de la section investissement 421 536,36 €

Décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2022

. Affectation en réserve (1068)	421 563,36 €
En section de fonctionnement de l'exercice 2022	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	287 449,51 €

3. Budget camping (71103)

a) Approbation du compte administratif 2021

Le Compte Administratif 2021 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	TOTAL	Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		1 809,05 €	1 809,05 €	46 907,33 €		-46 907,33 €
Résultat exercice 2021	0,00 €	6 000,35 €	6 000,35 €	0,00 €	46 907,33 €	46 907,33 €
TOTAUX	0,00 €	7 809,40 €	7 809,40 €	46 907,33 €	46 907,33 €	0,00 €
Résultats de clôture						7 809,40 €

Soit un résultat global de + 7 809.40 €

Madame le Maire se retire pour le vote du compte administratif, le compte administratif est présenté et proposé au vote par Françoise DUSSERT-SARTHE, adjointe chargée des finances.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2021 du budget « Camping » est adopté à l'unanimité.

b) Approbation du compte de gestion 2021

Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 7 809.40 €, identique à celui du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2021 du budget « Camping » est adopté à l'unanimité.

c) Affectation de résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2020	1 809,05 €
. un résultat positif pour l'exercice 2021	6 000,35 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2021	7 809,40 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2020	- 46 907,33 €
. un résultat de l'exercice 2021	46 907,33 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2021	0,00 €

Décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2022

. Besoin de financement – affectation au compte 1068	0,00 €
--	--------

En section de fonctionnement de l'exercice 2022

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	7 809,40 €
---	------------

4. Budget station-service (71104)

a) Approbation du compte administratif 2021

Le Compte Administratif 2021 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	TOTAL	Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		34 259,30 €	34 259,30 €		17 062,13 €	17 062,13 €
Résultat exercice 2021	1 257 953,16 €	1 220 207,69 €	-37 745,47 €	7 622,00 €	12 771,17 €	5 149,17 €
TOTAUX	1 257 953,16 €	1 254 466,99 €	-3 486,17 €	7 622,00 €	29 833,30 €	22 211,30 €
Résultats de clôture						18 725,13 €

Soit un résultat global de + 18 725.13 €

Madame le Maire se retire pour le vote du compte administratif, le compte administratif est présenté et proposé au

vote par Françoise DUSSERT-SARTHE, adjointe chargée des finances.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2021 du budget « Station-service » est adopté à l'unanimité.

b) Approbation du compte de gestion 2021

Le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Le Compte de Gestion du Receveur laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 18 725.13 €, identique à celui du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2021 du budget « Station-service » est adopté à l'unanimité.

c) Affectation de résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2020	34 259,30 €
. un résultat négatif pour l'exercice 2021	- 37 745,47 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2021	- 3 486,17 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2020	17 062,13 €
. un résultat de l'exercice 2021	5 149,17 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2021	22 211,30 €

Décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2022

. Affectation en réserve 2022 (1068)	0,00 €
--------------------------------------	--------

En section de fonctionnement de l'exercice 2022

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	- 3 486,17 €
---	--------------

5. Budget commune (71100) : Besoin en trésorerie

Les investissements en cours sur la commune (équipements sportifs et local communal rue des écoles) vont être achevés courant mars – avril.

Les dépenses à mandater s'élèvent à 456 355,75 €. Les recettes à percevoir pour ces projets s'élèvent à 428 465,17 € mais ne pourront être perçues qu'après le règlement total des factures. Afin de permettre le paiement de l'ensemble des factures, il est nécessaire de souscrire un prêt à court terme (il s'agit d'un besoin de trésorerie et non d'un besoin de financement) :

Proposition du Crédit Agricole

Montant	500 000 €
Durée	24 mois maximum
Taux	0,65 % (paiement des intérêts trimestriel)
Conditions de remboursement	in fine ou par remboursement anticipé partiel ou total sans indemnité
Frais de dossier	500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité, décide d'inscrire ce prêt à court terme (aux conditions détaillées ci-dessus) au BP 2022 du budget 71100.

6. Budget commune (71100) : Orientations budgétaires 2022

DÉPENSES		RECETTES				
		ÉTAT	DÉPARTEMENT	EUROPE	AUTRES EPL	RÉGION
		1321	1323	1328	1326	1322
<i>Restes à réaliser 2022</i>	456 355,75 €	31 992,17 €	48 000,00 €	140 000,00 €	127 800,00 €	80 673,00 €
Projets 2022						
TOTAL 2031 – Frais d'étude	16 000,00 €					
Rue Joël DURAND, rue des Bretons	16 000,00 €					
TOTAL 2111 – Terrains nus	50 000,00 €					
Achat terrain PERRON	50 000,00 €					
TOTAL 2112 – Terrains de voirie	20 000,00 €					
Parking micro-crèches	20 000,00 €					
TOTAL 2116 - Cimetière	28 815,20 €					
Croix	8 815,20 €					

Aménagement	20 000,00 €					
TOTAL 2128 - Aménagements de terrain	20 000,00 €					
Mur Église	20 000,00 €					
TOTAL 21318 - Autres Bâtiments Publics	160 000,00€					
Terrain de pétanque couvert	45 000,00 €				30 500,00	
Lavoir + renforcement du talus	105 000,00 €	28 542,13	17 230,65	20 384,47	19 861,00	
Aménagement ancien gîte etc.	10 000,00 €					
TOTAL 2132 - Immeubles de rapport	25 000,00 €					
Gendarmerie	25 000,00 €					
TOTAL 2152 – Installations de voirie	66 250,00 €					
Sonorisation du bourg	10 000,00 €					
Table salon jeux enfants, mâts drapeaux mairie, tables de tennis de table (4 000 €)	6 250,00 €					
Borne de recharge rapide pour véhicules électriques	50 000,00 €	20 000,00			10 000,00 €	
TOTAL 21532 - Réseaux d'assainissement	44 515,20 €					
Réhabilitation réseau eaux pluviales du bourg	44 515,20 €					
TOTAL 21578 - matériel et outillage	40 000,00 €					
Matériel atelier	40 000,00 €					
TOTAL 2182 - matériel de transport	10 000,00 €					
Véhicule électrique atelier	10 000,00 €				3 000,00 €	
TOTAL 2183 - matériel informatique	5 000,00 €					
Téléphonie etc.	5 000,00 €					
TOTAL 2188 – Autres immobilisations corporelles	12 000,00 €					
Récupérateurs eaux de pluie, déco de Noël	12 000,00 €					
TOTAL INVESTISSEMENTS	953 936,15 €	80 534,30 €	65 230,65 €	160 384,47 €	191 161,00 €	80 673,00 €
				577,983,42		

Idées d'investissement :

- Parcours santé : projet à étudier (subventions, emplacements)
- Bibliothèque : la lecture publique est une compétence intercommunale et départementale
- Pistes cyclables : compétence intercommunale et départementale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité :

- Valide ces orientations budgétaires,
- Décide de les inscrire au BP 2022 du budget 71100
- Autorise Madame le Maire à envoyer un courrier au SDEC Energie pour solliciter une prise en charge de la borne à recharge rapide dans le cadre d'un schéma de déploiement départemental ou une participation au financement de sa mise en place.

7. Réorganisation des services techniques et administratifs

Pour une meilleure efficacité, il est souhaitable de réorganiser les services municipaux

Service technique :

- Difficultés d'entretien des véhicules
- Nécessité d'un poste ASVP sur la commune ? Un adjoint technique peut-il aider les familles à traverser les passages piétons aux heures d'arrivée et de départ des établissements scolaires : non, il faut recruter un agent de traversée
- Revoir l'organisation du travail

Service administratif :

- Difficultés de recrutement d'un chargé de projets
- Recrutement d'un adjoint administratif pour prendre en charge une partie des missions de la secrétaire de mairie ?

8. Utilisation du haras

Les activités intergénérationnelles sont organisées au haras, dans l'ancien gîte « les cigognes ».

En novembre 2021 : rencontre de 3 jeunes personnes intéressées par la gestion d'un 1/3 lieux et à la recherche de locaux.

2 d'entre elles sont revenues le mois dernier pour que nous les accompagnions dans la rédaction de leur projet.

Ce point sera revu dans une prochaine réunion du conseil municipal suivant l'évolution de leurs réflexions.

9. Maisons fleuries 2022

La commune a obtenu un prix d'encouragement en 2021 pour le fleurissement des espaces publics. Le département vient le 8/03/2022 pour nous accompagner dans la poursuite de nos innovations (mixité des plantes fleuries, aromatiques, comestibles etc.).

Lors de sa réunion du 10/01/2022, la commission « urbanisme, environnement, développement durable » a souhaité reconduire le concours Maisons Fleuries 2022 sur inscription, en ajoutant une catégorie « jardins potagers » (prix spécial Trévières / action à intégrer dans notre initiative alimentaire).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité, décide de fixer les modalités de participation au concours départemental des Maisons Fleuries 2022 sur inscription.

10. Gymnase du collège : rétrocession

Nous avons reçu une proposition de bornage. Un courrier a été envoyé au Département pour connaître la date de rétrocession prévisionnelle et la nature des travaux (montant et date).

Le plan de bornage est présenté à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité, décide de valider la proposition de bornage du gymnase.

11. Transition énergétique – SDEC Energie : travaux envisageables

Le SDEC Energie peut nous accompagner financièrement pour des actions en faveur de la transition énergétique, à hauteur de 2 787 € par an. Pour 2022, nous pourrions isoler les combles perdus au-dessus du logement communal situé au-dessus du futur local ADMR, rue des écoles : 1 816,13 € HT

Et/ou

2 fenêtres restent à changer sur ce bâtiment : 1 240,86 € TTC

Plan de financement prévisionnel :

Nature des travaux	Montant HT	Aide SDEC	%
Isolation combles	1 816,13	1 452,90	80 %
2 fenêtres	1 240,86	992,69	80 %
	3 056,99	2 445,59	
Reste à charge communal	611,40 € HT		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter l'aide CTE auprès du SDEC Energie.

12. Terrain communal

Le plan du terrain communal au clos fourmier est présenté à l'assemblée :

Superficie : 10 à 15 mètres / 42 mètres >> environ 567 m²

Questions : Construction communale ? Vente ? Espace vert ? Ce point sera revu en commission puis en réunion de conseil municipal suivant l'avancée des réflexions.

13. Compte-rendu des commissions communales

SPORT / LOISIRS : Terrain de pétanque couvert - réunion avec l'association « Bessin Energie Citoyenne » pour étudier les devis demandés par Monsieur Gérald ROUSSEUW et réfléchir à la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques sur la structure de l'abri. Il s'agit d'une action citoyenne. Les devis sont à revoir pour s'adapter à la taille des panneaux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / ATTRACTIVITÉ :

Réunion avec la CCI – proposition de réunions de concertation avec les commerçants autour d'un petit-déjeuner de 8h à 9h le lundi 04/04/2022 ou de 14h à 15h le jeudi 07/04/2022.

RDV avec Isigny-Omaha Intercom pour aborder la saison culturelle à Trévières. Des problèmes techniques et d'accessibilité rendent difficiles la programmation de spectacles par l'intercommunalité. La rénovation du bâtiment est essentielle.

Petites Villes de Demain : 1ère réunion avec les chargés de mission de l'intercommunalité et le cabinet ESPELIA.

Point d'avancement sur les travaux :

Équipements sportifs – point précis sur le planning demandé par Loïc PÉRIOT. Le skatepark est terminé, les autres lots avancent bien.

SÉCURITÉ / DÉFENSE : Frédéric FOSSEY fait état de nouvelles incivilités devant le collège – jeux de ballons sur le parking des bus, avec musique, entre 8h et 9h. Un RDV va être pris avec la principale du collège pour comprendre pourquoi les collégiens ne sont pas dans l'enceinte du collège aux heures de cours et trouver des solutions.

CULTURE : Validation de la date du 10 avril pour le Festival Patrimoine et Nature

14. Questions diverses

- Délégations exercées : Sans objet
- Parrainage pour les élections présidentielles
- Composition des bureaux pour les élections présidentielles

Dimanche 10/04/2022

8h-11h30	11h30-15h	15h-19h
Patrick WATERS	Bruno LEFRANÇOIS	Françoise LE MARQUAND
Loïc PÉRIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY
Laetitia MOREAU	Loïc PÉRIOT	

Dimanche 24/04/2022

8h-11h30	11h30-15h	15h-19h
Françoise LEBOULANGER	Bruno LEFRANÇOIS	Martial LEGROS
Valérie TANQUEREL	Mireille DUFOUR	Valérie TANQUEREL
Françoise LE MARQUAND	Frédéric FOSSEY	Delphine BOULOT

- Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors : ce fond pourrait être sollicité pour conforter nos démarches en faveur des seniors et participer au financement de l'emploi de notre animateur intergénérationnel. L'UFCV travaille sur la rédaction d'une éventuelle réponse.
- Courrier de la Poste
- Réponse Âges et Vie, résidence Seniors, favorable pour une implantation à Trévières
- Patrick WATERS : Mireille DUFOUR a posé la question de la participation de la Croix Rouge en faveur de l'Ukraine ? Mobilisation nationale mais pas d'actions locales pour le moment. Un appel aux habitants peut être fait (produits d'hygiène, alimentaires, pharmaceutiques etc.) et les produits collectés peuvent être remis à l'association des pompiers humanitaires.

Quelques dates :

- Élections présidentielles 10 et 24 avril 2022
 - Élections législatives 12 et 19 juin 2022
- (4 dimanches à réserver pour la tenue des bureaux de vote)
- Visite du bourg « Trévières reconstruite » : 06/03/2022 à 10h30
 - Visite du Département pour les Maisons fleuries : 08/03/2022 à 14h00
 - Séance de cinéma Séniors : 15/03/2022 à 14h30 – Les Bodin's en Thaïlande
 - Réunion publique à programmer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h25
La prochaine réunion est fixée au 15 mars 2022 à 19h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

23. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 février 2022
24. Budget commune (71100) :
 - a. Approbation du compte administratif 2021
 - b. Approbation du compte de gestion 2021
 - c. Affectation de résultat
25. Budget camping (71103) :
 - a. Approbation du compte administratif 2021
 - b. Approbation du compte de gestion 2021
 - c. Affectation de résultat
26. Budget station-service (71104) :
 - a. Approbation du compte administratif 2021
 - b. Approbation du compte de gestion 2021
 - c. Affectation de résultat
27. Budget commune (71100) : Besoin en trésorerie
28. Budget commune (71100) : Orientations budgétaires 2022
29. Maisons fleuries 2022
30. Gymnase du collège : rétrocession
31. Transition énergétique – SDEC Energie : travaux envisageables

Signature des membres présents ayant pris part à ces délibérations :

Mireille DUFOUR Maire	Loïc PÉRIOT 1 ^{er} adjoint	Françoise DUSSERT-SARTHE 2 ^{ème} adjoint	Frédéric FOSSEY 3 ^{ème} adjoint	Françoise LE MARQUAND Conseillère Municipale
Gérald ROUSSEUW Conseiller municipal	Valérie TANQUEREL Conseillère municipale	Françoise LEBOULANGER Conseillère municipale	Laëtitia MOREAU Conseillère municipale	Patrick WATERS Conseiller municipal
Martial LEGROS Conseiller municipal	Bruno LEFRANÇOIS Conseiller municipal	Delphine BOULOT Conseillère municipale ABSENTE		